

# CSE réseau • 3

## Compte rendu FO du Comité Social et Économique août 2023

### SOMMAIRE

Information sur la phase préparatoire au lancement des éditions ICI

Développement des chaînes régionales du réseau

Retour sur la commission égalité professionnelle du 3 juillet 2023

Compte-rendu de la commission emploi-formation du 1<sup>er</sup> juin 2023

Vie du CSE

- Mouvements au sein des RP :
- Compte-rendu du comité exécutif du CIORTF du 21 août 2023

Suite aux différentes [déclarations liminaires \(et notamment celui de FO que vous pouvez retrouver en cliquant ICI 🖱️\)](#), le directeur du Réseau a, lui aussi, effectué sa déclaration préalable.

---

Il a débuté par ce constat : au fil des saisons, la régionalisation a été renforcée, avec une importante évolution éditoriale, permettant de renforcer ce statut de « 1<sup>er</sup> média de proximité » et de faire en sorte qu'il n'y ait plus de doutes par rapport à l'existence de France 3 (ce qui n'était pas le cas il y a quelques années). Il se réjouit de notre présence sur le numérique qui a également augmenté.

Il s'est représenté comme « un décentralisateur », ne cherchant pas à recréer des baronnies : « *on est au plus près du terrain, avec des directions qui tiennent leur trajectoire budgétaire* ».

Il se dit par ailleurs toujours très attaché à la programmation et à la visibilité des contenus : « *il y a davantage de cases pilotées par les antennes régionales le week-end* ». Il a rappelé que 6 primes ont été portés la saison dernière par les antennes régionales (contre 1 ou 2 en 2019).

Il a évoqué que les cases culturelles avaient été doublées, même si une partie était fabriquée par le privé. Car « nous veillons aussi à l'écosystème des productions en régions, avec un renouvellement de COM régionaux ».

Il a reconnu que, sur le dialogue social, en ce moment, ce n'était pas évident, mais que sa finalité, c'était « d'être juste, dans ce périmètre ». Reprenant un terme utilisé par Delphine Ernotte, il a insisté sur le fait qu'il « ne croyait pas en la guérilla sociale, et ne construisait pas sur la défiance : même si nous ne sommes pas d'accord, nous continuerons à dialoguer ! ».

Il a pris comme exemple les travaux qui avaient été engagés pour l'évolution du métier de gestionnaire d'antennes.

Il a conclu que « nous vivons des projets comme nous n'en n'avons jamais eu sur des créneaux que nous n'avons jamais eus ».

Il a terminé son propos en ajoutant qu'il n'allait pas reculer devant les difficultés : « je ne suis pas constitué ainsi ! »

## Information sur la phase préparatoire au lancement des éditions ICI

Le point a débuté avec la présentation de la nouvelle équipe qui va être chargée de la mise en œuvre. Comme nous l'avons appris en juillet, celle qui a été la patronne du projet depuis son annonce n'est plus aux affaires : elle a été nommée déléguée aux antennes de Bretagne.

Le nouveau patron de ce qu'il convient désormais d'appeler ICI 12/13 et ICI 19/20 est Erik Berg l'ancien directeur de France Info (qui était auparavant le directeur des Hauts de France).

Parmi les premières questions, **les élus ont souhaité avoir une vision générale concernant la ventilation des 57 ETP promis, une fois retranchés les 3 ETP destinés à France 3 Toutes Régions.**

Si tous les DR disposent déjà de cette ventilation, il y a eu en revanche un refus de la donner en CSE. Pourquoi ? On ne comprend pas bien ! « Il faudra attendre la commission économique du 22 septembre » nous a t'on dit !

Avant de compléter en ajoutant que les DR ont toute latitude pour communiquer comme elles le souhaitent. Dans certaines, le chiffre a donc été donné aux RP : par exemple 3,25 ETP pour l'ensemble du Grand Est, ou bien 8 ETP en Bourgogne Franche Comté. Sans surprise, un effort plus important est fait dans les « petites » antennes.

En fin de semaine dernière, la direction a néanmoins fini par transmettre les chiffres, sans attendre la commission du 22.

**Des interrogations ont également été exprimées par rapport à la faisabilité technique.** Il y a un certain étonnement quand on entend d'une part qu'il faut décentraliser les décisions...alors que ce n'est pas ce qu'on entend quand il est évoqué l'existence de chartes, avec une certaine rigidité !

Sur certaines antennes, on entend que telle ou telle PAE ne pourra plus se faire, car le budget est pris par Tempo !

Depuis les derniers numéro 0, des remarques remontent, notamment par rapport au fait que, tel que c'est conçu, l'image de l'info régionale se retrouve brouillée. Nous avons en effet comme un très long journal régional, jusqu'au point national de 19h45. Il y a notamment ce problème de l'impossibilité des transitions.

Des solutions autres que les jingles sont en réflexion. Ce pourrait être des changements de plans, ou une formulation particulière, sur davantage de temps.

### **Les élus ont également interrogé la direction sur les questions de santé : a-t-on avancé sur la planification ? Et sur la charge mentale ?**

Un retour important des derniers tests est qu'il faut une grande concentration sur une période plus longue. Comment veiller au fait que ces personnes « *n'explorent pas en vol d'ici 15 jours* » ? Il nous est répondu qu'on teste le rythme, ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Il va y avoir une grande exigence nécessaire dans les conférences de prévisions, dans les choix des dossiers.

Un des bilans est qu'aujourd'hui, il n'y a pas de point de blocage technique ! Toutefois, les choses seront optimisées en permanence.

Il a été précisé que tous lesancements nationaux seront écrits par les équipes du Siège, afin que les présentateurs régionaux n'aient pas cette charge en plus (même s'ils gardent évidemment la possibilité de modifier).

Il y a toujours cette problématique particulière quand une actualité tombera pendant le journal : sur cela, l'équipe nationale a vu de belle façon de s'adapter par les présentateurs dans certaines antennes.

Globalement, la direction conclut en précisant que ces numéros zéro pendant la période estivale ont permis de tester des choses, et ont été riches d'enseignements.

Certes, on pourra progresser, mais la direction n'a pas d'inquiétude particulière, suite à ce qui a pu être vu : elle « *ne voit pas de crash annoncé, même si on peut toujours faire mieux !* ».

Le nouveau directeur nous dit quand même « *ne pas avoir eu le temps de lire le rapport des experts !* »

### **Nous ne pouvons que lui conseiller de le lire rapidement, afin de pouvoir appréhender en détail notamment les préconisations effectuées, destinées à éviter des RPS.**

Il y a quand même ce sentiment selon lequel ces premières semaines, à l'antenne, vont être comme une sorte de poursuite des essais. Or, on ne met pas à l'antenne un programme qui n'est pas au point.

A cela, la direction répond : « *c'est parfaitement regardable, et le téléspectateur s'y retrouvera* ». Elle a par ailleurs la conviction que ce que l'on verra en octobre ou novembre ne ressemblera pas à ce qui va se faire dans les débuts.

**Les élus restent déçus du peu de considération sur la partie « charge de travail » : ils conservent le sentiment selon lequel l'accompagnement n'est pas à la hauteur, et que l'on risque de rajouter encore des RPS. Cela commence déjà par le fait d'être un peu plus vertueux avec l'actualisation des DUERP et des PAPRIACT : vu l'importance de ce sujet, ce serait pas mal !** La direction répond que rien n'empêche personne de remplir un DUERP ! Idem pour les mises à jour ! Par ailleurs, de nombreux éléments sont pris en compte, en lien avec les ingénieurs de la DSQVT. De nombreux échanges ont lieu avec les IMG, les IRH...

**Les élus ont évoqué le témoignage d'un technicien qui, cette semaine de CSE, n'avait toujours pas de visu sur son planning de la semaine suivante.** Quand la demande a été effectuée en instance de proximité (pour avoir une vision sur 1 mois), la réponse a été que c'est impossible ! Ils peuvent parler de la semaine suivante, mais même pas de celle d'après. Voilà qui laisse supposer « que le travail n'a pas été fait ». La direction a répondu à cela que « *le fait de ne pas pouvoir sortir le planning complet ne veut pas dire que rien n'a été fait pour autant !* ».

Par rapport à la charge de travail des présentateurs, il est soulevé qu'il y aurait une cohérence qu'ils puissent progresser en compétences et devenir rédacteurs en chefs adjoints, comme cela se pratique déjà au Siège.

Autre évocation : la prise en compte de la santé des CDD ! De la même façon : il ne faut pas qu'il y ait des plannings plus durs pour les non permanents !

Enfin de point, les élus ont souhaité savoir comment allait être évaluée la perception par les téléspectateurs. La direction a répondu à cela qu'il y aurait déjà l'observation et l'analyse des audiences.

## Développement des chaînes régionales du réseau

Ce fut l'occasion d'effectuer un retour sur les 2 dernières réunions CASAR des 27 avril et 14 juin (consacré au numérique sur le Réseau).

Lors de la réunion du 27 avril, la direction a communiqué les chiffres des potentiels en région mais ces tableaux étaient incomplets car une partie de l'effectif n'apparaît pas dans les tableaux, notamment les chargés d'édition numérique, ce qui est problématique pour mesurer la volonté de développer le secteur numérique dans le réseau...

Dans ce domaine, de nombreux postes restent vacants chez les rédacteurs en chef adjoints au numérique suite à la création des postes de « coordinateurs numériques »

Des remontées du réseau montrent pourtant qu'avec une certaine volonté de l'encadrement il est tout à fait possible de créer une dynamique positive dans ces services.

L'ambition affichée par la direction pour le numérique devrait être accompagnée de véritables moyens ou à défaut d'une vision claire et établie de la marche à suivre... Le sujet patine toujours, tout comme la fiche métier du poste de chargé d'édition numérique, en discussion depuis plus d'un an. Un espace métiers numérique est justement prévu le 14 septembre. Nous n'en connaissons pas l'ordre du jour au moment du CSE, mais nous avons eu confirmation la semaine dernière que ce point sur ce métier allait être traité.

Le directeur du réseau, Philippe Martinetti aime répéter être favorable aux rapprochements et aux coopérations les plus poussées possibles avec France Bleu comme le nouveau module à venir en Alsace avec des équipes de travail mixtes.

## Retour sur la commission égalité professionnelle du 3 juillet 2023

La commission a disposé des documents nécessaires pour présenter une « photo » du réseau : il comptait en 2022, 1461 Hommes et 1177 Femmes.

La part des femmes salariées dans le réseau continue à augmenter +0,4 %. Elles représentent 44,6% des effectifs. On pourrait s'en réjouir, si on ne constatait pas que dans la réduction des effectifs pour cette période la part des départs pour les hommes (-31), et fortement supérieure à celle des femmes (-6). Cela dit, les embauches ont concerné davantage de femmes, 45 Femmes et 39 Hommes.

Si le nombre de non-permanents est en forte hausse (399 contre 351 en 2021), le pourcentage de femmes est quant à lui en baisse (à 40,4% VS 41,5%).

Dans son compte rendu, la commission aborde dans le détail les points comme :

- L'organisation du travail en 2022, qui connaît une légère hausse du travail à temps partiel (284 salariés contre 270 en 2021).
- Le télétravail : 673 salariés sont en télétravail dont 445 femmes et 228 hommes

- Les embauches : 45 Femmes et 39 Hommes
- Les salaires, avec par exemple comme chiffre, ceux de la disparité (-1,5% en défaveur des femmes chez les PTA et de -3,5%, chez les journalistes, mais avec une différence d'ancienneté de 2 ans).
- La formation (2221 personnes ont été formées ce qui représente 44% des femmes du réseau régional contre 40% l'an dernier).
- La communication.
- La santé.
- La lutte contre les agissements sexistes, harcèlement et agressions sexuelles.

De manière générale, on constate à la lecture de ce diagnostic 2022 que bon nombre d'indicateurs sont positifs. Et la commission note aussi la bonne volonté de la direction d'apporter des réponses enrichies aux différentes questions.

La commission regrette l'absence d'information et de chiffres sur le chapitre 8 de l'Accord de 2021 sur la lutte contre les agissements et harcèlement sexuels sont dommageables alors que la direction s'est plusieurs fois félicitée de cette nouveauté dans un accord égalité.

[Retrouvez le compte rendu de la commission en cliquant ICI](#) 🖱️

## Compte-rendu de la commission emploi-formation du 1<sup>er</sup> juin 2023

---

- Situation de l'emploi au 31 mars 2023

[Retrouvez l'analyse en cliquant ICI](#) 🖱️

Le bilan de l'emploi couvre la période Mars 2022 / Mars 2023. Mais le bilan du plan de développement des compétences couvre, lui, la période Juin 2022 / Juin 2023 et ne concerne que La Fabrique (celui du Réseau ayant été traité précédemment). Encore une fois, La Fabrique ne fait rien comme tout le monde et rend l'analyse de ses données difficile à comparer !

Concernant l'emploi, la période couvre la fin de la Rupture Conventionnelle Collective (RCC) qui courrait jusqu'au 31 Décembre 2022 : il est donc assez logique que les effectifs soient en baisse. Le bilan complet et détaillé de la RCC est attendu pour la fin de l'année. Il est donc difficile dans ces conditions de faire parler les chiffres. Cependant, la tendance semble de nouveau à la hausse depuis le début de l'année 2023. Les chiffres pointent également un recours accru aux CDD durant la même période.

Pour ce qui est du bilan du plan de compétences, nous remarquons d'emblée que seul 29% de femmes ont été formées ! Si l'on ajoute à cela que la Fabrique est déjà une mauvaise élève en termes d'égalité femmes-hommes (29,8% de femme dans l'effectif permanent), il reste encore beaucoup de chemin à parcourir... Car nous aussi, nous sommes en mesure de croiser les chiffres de différents points !

La transformation de l'entreprise vers le numérique mobilise le plus gros budget (45% d'un total de 624 000 €) et le plus grand nombre de salariés (355).

Mais les formations obligatoires (sur la santé et la sécurité ainsi que les recyclages de permis particuliers de type CACES) occupent aussi une bonne partie du budget (20% pour 202 personnes).

**En conclusion, pour suivre une formation de votre choix et qui vous convienne, il faudra donc convaincre au plus tôt vos managers car ce sont eux qui relaient ces demandes auprès des RH quasi un an à l'avance !**

## Vie du CSE

---

### Mouvements au sein des RP :

1. Ophélie Le Piver (JRI) succède à Marie-Pierre Fournier au sein de l'instance de proximité de France 3 Midi-Pyrénées en tant que RP titulaire.
2. Camille Saiseau (rédacteur CDD) succède à Valérie Jach au sein de l'instance de proximité de France 3 Midi-Pyrénées, en tant que RP suppléante.
3. Gabriel Talon (rédacteur) remplace Tiphaine Pfeiffer au sein de l'instance de proximité de France 3 Bourgogne en tant que RP suppléant.

### Compte-rendu du comité exécutif du CIORTF du 21 août 2023

Depuis ce mardi 5 septembre, le CI ORTF a mis en service un nouveau site internet permettant désormais d'effectuer des réservations et des paiements en ligne. Ce qui signifie qu'il n'y a plus forcément besoin de déposer des formulaires « papier » au CSE et d'obtenir un cachet.

Pour autant, parce que le fait d'être ouvrant droit du CSE pour bénéficier des offres du CI ORTF reste d'actualité, la première connexion sur le site du CI nécessitera de saisir un code, fourni par le CSE.

Pour les nons permanents, cette démarche sera à effectuer chaque année.

Et pour celles et ceux qui préféreront conserver l'ancienne pratique, celle-ci restera possible.

---

**Vos élus CSE • réseau :** Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUÉL • Suppléants : Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN - Amélie DOUAY • Représentant Syndical : Sébastien LEBAILLY